



PRÉFET
DE MAYOTTE

Liberté
Égalité
Fraternité

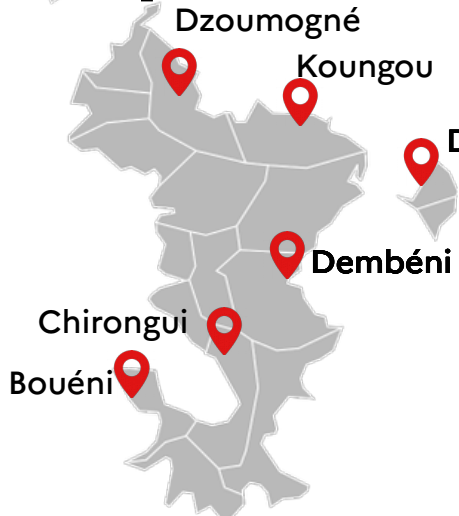
Baromètre à la fin du troisième trimestre 2021 de la lutte contre l'habitat illégal

« Permettre aux Mahorais d'habiter des logements dignes n'est pas négociable. Cet impératif suppose de construire et nécessite de détruire »
Thierry SUQUET Préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement.

Objectifs définis par le Préfet de Mayotte pour
le 1er semestre 2021 : destruction de 400 cases
en tôle

🎯 Plus de 1273 cases en tôle détruites
depuis le 1^{er} janvier 2021

Les opérations réalisées en 2021



👤 503 étrangers en situation irrégulière interpellés

🏠 1273 cases en tôle détruites

🏢 443 personnes hébergées

